



Journal municipal

AVRIL 2022, volume 29, no. 2



Loisirs & culture

Une programmation familiale favorisant les activités en plein air

p. 16

Urbanisme

Nouvelle réglementation concernant les quais

p. 6

Sécurité publique

Renouvellement de l'entente de travail des pompiers

p. 7

Développement socioéconomique

Sortie à la cabane à sucre avec les nouveaux arrivants

p. 12

Mentions spéciales

Défi OSEntreprendre : Deux projets pohénégamookois récompensés

p. 24



PASSEZ À L'ACTION :
TRANSFORMEZ VOTRE ÉCOANXIÉTÉ
EN ÉCOCITOYENNETÉ !



Suivez-nous
sur Facebook

www.pohenegamook.net



Éditorial

Bonjour à tous,

Nous voici désormais à l'aube d'une nouvelle saison estivale, où nous pourrions retrouver des températures un peu plus clémentes ! Ce sera assurément l'occasion pour plusieurs d'entre nous de reprendre certaines de nos activités favorites, telles que le vélo, la baignade ou encore le golf... et de faire la découverte de belles nouveautés !

Tout d'abord, soulignons les démarches qui ont été entreprises dernièrement du côté du Camping Plage Pohénégamook afin de bonifier l'offre d'activités à la plage et de poursuivre le développement du camping. En effet, dès cet été, les familles pourront profiter de l'ajout d'une nouvelle structure aquatique gonflable pour les jeunes enfants à la plage, utiliser de nouveaux espaces sportifs, accéder à des équipements de jeu renouvelés, et profiter d'une programmation événementielle dynamique incluant le très attendu Beach Party. Côté restauration, nous sommes confiants de voir apparaître le retour d'un service de « prêt-à-manger », et ce en partenariat avec des restaurateurs locaux. Rappelons que bien que la Ville soit propriétaire des terrains, la gestion du camping et de la plage est assurée par le Centre touristique Tête-du-lac Pohénégamook, un organisme à but non lucratif. Nous sommes très fiers de collaborer avec ce partenaire qui compte une équipe motivée, compétente et surtout enthousiasmée par la perspective de développer cet attrait majeur pour la région.

Parmi les autres nouveautés à découvrir soulignons le Marché mobile du Verger patrimonial du Témiscouata qui, à compter de mai 2022, se déplacera sur le territoire afin de faciliter l'accès aux produits agroalimentaires régionaux.

Enfin, après trois ans de pandémie, nous sommes heureux de voir le retour d'activités de loisirs organisées par

l'équipe municipale ainsi que les organismes et comités de Pohénégamook. Nous vous invitons à y participer en grand nombre.

Dans un autre ordre d'idée, les membres du conseil municipal et moi souhaiterions vous rencontrer dans le cadre d'une consultation citoyenne qui se tiendra au cours du mois de mai (l'heure et l'endroit restent à déterminer). Ce sera l'occasion de non seulement vous présenter notre vision ainsi que les projets en cours, mais également vous entendre au sujet de vos préoccupations, suggestions et commentaires. La communication, et ce à tous les niveaux, de même que le partage d'informations sur les activités et réalisations de la Ville, s'avèrent être une priorité pour notre administration. Ce type d'initiative permettra de mieux vous représenter, tout en nous assurant de construire une communauté à votre image.

En concluant, je désire remercier sincèrement l'ancienne administration, Madame Louise Labonté, ainsi que les anciens conseillers, pour leur implication et leur temps pour le développement de notre municipalité. Nous croyons que tous les élus, actuels ou passés, ont droit au respect et que nous ne devons jamais oublier les efforts d'autrui visant à contribuer au développement de notre ville. Dès notre arrivée en poste, nous avons été rapidement à même de constater le travail réalisé par ceux-ci. Nous comptons ainsi utiliser les différents outils mis en place, et désormais à notre disposition, afin de poursuivre bon nombre d'initiatives déjà entamées. C'est ainsi, avec confiance, que nous poursuivrons notre mandat en vue de participer activement, à notre tour, au rayonnement de notre belle collectivité.

« Nous croyons que tous les élus, actuels ou passés, ont droit au respect et que nous ne devons jamais oublier les efforts d'autrui visant à contribuer au développement de notre ville. »

Benoît Morin, maire

Message de la Santé publique régionale

UN PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DE LA PRUDENCE



Le printemps 2022 se déroule encore une fois sous le signe de la prudence. Tout en apprenant à vivre avec le virus, nous invitons la population à maintenir des mesures simples et efficaces qui permettent d'éviter la propagation du virus de la COVID ainsi que des autres virus, tels que l'influenza ou la gastroentérite. Les mesures préventives à appliquer sont :

- Le port du masque ;
- Le lavage des mains ;
- L'isolement en cas de symptômes.

Enfin, il est recommandé de se faire vacciner et d'être particulièrement vigilant au respect des mesures sanitaires en présence de personnes plus vulnérables.

Des tests rapides sont disponibles gratuitement dans la

plupart des pharmacies. Nous vous invitons à les utiliser dès l'apparition de fièvre, de toux, de mal de gorge ou autres symptômes de COVID-19. En cas de symptômes et même si, à la suite d'un test rapide, vous n'avez pas de résultat positif, isolez-vous.

Un traitement existe également pour les personnes à risque de complications et il est disponible rapidement si vous êtes positif à la COVID-19. Informez-vous auprès de votre pharmacien.ne afin de savoir si vous êtes admissible. Si vous êtes porteur de la COVID-19, il demeure très important de respecter le temps d'isolement de 5 jours, puis de respecter les consignes de prudence les 5 jours suivants, car vous êtes toujours contagieux.

Le beau temps, conjugué à l'application des mesures préventives, nous permettra plus librement de rencontrer notre famille, nos amis, nos collègues de travail et de retrouver une certaine normalité.

Pour plus d'informations :
<https://bit.ly/3E7Z5Gj>



Message de l'office d'habitation du Témiscouata

LOGEMENTS À PRIX MODIQUES : DES ASSOUPLISSEMENTS AUX CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

L'Office d'habitation du Témiscouata (OHT) informe la population que le gouvernement du Québec autorise désormais certains assouplissements aux critères d'admissibilité pour la location de logements à prix modiques vacants depuis plus de 24 mois. Il y a donc de nouvelles opportuni-

tés pour l'occupation d'unités d'habitations dans les quartiers Estcourt et Sully.

Pour plus d'informations, communiquez avec madame Martine Ouellet au **1 844-899-2720** poste 2.



DISPONIBLES
(quartier Estcourt)

5 logements
de 4 chambres

1 logement
de 3 chambres



DISPONIBLES
(quartier Sully)

1 logement
de 4 chambres

3 logements
de 3 chambres

Administration

UN OUTIL POUR DÉMYSTIFIER LES FINANCES DE LA VILLE



La transparence dans la prise de décisions et la communication d'informations est une valeur chère à l'organisation municipale. Aussi, dans le but d'aider les citoyens à démystifier les finances de la Ville, l'administration a développé un fascicule vulgarisant les éléments importants à comprendre afin de s'y retrouver plus aisément. Intitulé « Prévisions budgétaires 2022 et plan triennal d'immobilisations 2022-2024 expliqués aux citoyens », cet outil illustre à l'aide d'icônes, de figures et de tableaux les faits saillants au sujet des prévisions budgétaires pour l'année en cours, de la taxation ainsi que des investissements prévus pour les trois prochaines années. Cet outil sera envoyé par la poste à chaque foyer au cours du mois de mai. Surveillez donc votre boîte postale !

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES



2^e versement
31 mai 2022

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL



- Lundi, 25 avril (spéciale)
- Lundi, 2 mai
- Lundi, 6 juin

RÉOUVERTURES DES SALLES COMMUNAUTAIRES

La Santé publique permet la réouverture de salles communautaires à la population. Les personnes qui désirent en faire la location sont invitées à contacter Mme Nancy Morin au **418 863-7722** poste **4109**.

RÉOUVERTURE IMMINENTE DU BUREAU MOBILE DE SERVICES CANADA

Étant sensible à la qualité des services offerts à sa population, la Ville de Pohénégamook a multiplié ces derniers mois les démarches afin de favoriser le retour de la présence de Services Canada dans les bureaux de l'hôtel de ville. Ainsi, lors d'une rencontre tenue le 19 avril avec les gestionnaires de ce service, la Ville a été informée de la réouverture du bureau mobile prévue dans les prochaines semaines. Pohénégamook sera une des premières localités au Canada à voir le retour de ce service gouvernemental.

Rappelons que le bureau mobile de cette entité du gouvernement fédéral a pour objectif d'accompagner les citoyens, notamment lors de demandes de soutien pour l'obtention de leur assurance-emploi ou encore de certains types de pension.

Restez à l'affût des informations sur les plateformes de communication de la Ville et dans les médias locaux afin de connaître les dates d'ouverture du bureau mobile !



HEURES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

À compter du 2 mai, nos bureaux seront ouverts selon l'horaire estival.

Lundi : 8 h 30 à midi - 13 h à 16 h 30

Mardi, mercredi, jeudi : 8 h à midi - 13 h à 17 h

Vendredi : 8 h à midi



BILAN DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

La distribution d'eau potable de qualité via le réseau d'aqueduc est une priorité de la Ville. Pour ce faire, elle mise sur du personnel qualifié qui veille au bon fonctionnement des installations, à l'entretien du réseau et au renouvellement des équipements. Sur une base régulière, notre technicien prend des échantillons qui sont analysés par un laboratoire accrédité afin de détecter toute éventuelle anomalie. Les résultats sont ensuite transmis au ministère de l'environnement qui les consigne dans un rapport rendu public chaque année.

Le réseau d'aqueduc municipal approvisionne en eau quelque 2 100 citoyens. Au cours de l'année 2021, la Ville a procédé à la collecte de 142 échantillons qui ont été envoyés en laboratoire pour analyse. Les résultats indiquent qu'ils se sont tous avérés conformes aux normes établies par le gouvernement.

Soucieuse de la santé des citoyens, l'équipe des Travaux publics a respecté le protocole d'intervention qui s'applique lors de la réalisation de réparations sur le réseau d'aqueduc. Trois avis d'ébullition préventif ont ainsi été émis, le temps que les analyses confirment l'absence de tout risque pour la consommation.



>>> Consultez le rapport 2021 sur le site Internet de la Ville : <https://bit.ly/3xpesZE>

OPÉRATION NIDS-DE-POULE



L'arrivée du printemps rime également avec... nids-de-poule ! La Ville de Pohénégamook tient à assurer sa population qu'elle prend toujours très au sérieux la qualité de son réseau routier et la sécurité des usagers de la route lors de leurs déplacements sur son territoire.

À cet effet, nous vous avisons que l'équipe des travaux publics a débuté ses efforts afin d'effectuer différents tra-

vaux d'asphaltage temporaire. La température actuelle ne permet pour le moment que l'installation d'asphalte froide, celle-ci étant moins durable que celle pouvant être installée en période estivale. Différents travaux de rapiéçage et d'améliorations générales du réseau seront réalisés au cours des prochaines semaines et mois par les membres de notre personnel.

La Ville tient également à vous informer qu'elle demeure en communication constante avec la direction régionale du Ministère des transports afin de s'assurer de l'entretien et de la sécurité de la route 289 qui est sous juridiction provinciale.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre courtoisie envers les membres du personnel qui travaillent à améliorer la situation.

NOUVELLE RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES QUAIS



En mars dernier, le gouvernement du Québec a adopté le *Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations*. Ce règlement apporte de nouvelles obligations relativement aux activités réalisées dans le littoral d'un plan d'eau.

Dorénavant, **les résidents qui désirent mettre en place un quai doivent faire une demande de permis à la Ville**. Par ailleurs, le nouveau règlement permet aux villes d'octroyer un permis uniquement pour la mise en place d'un quai de moins de 20 mètres carrés et ce à la condition que ce soit

une nouvelle installation. Dans tous les autres cas (entreprise désirant installer un quai, quai d'une superficie excédant 20 mètres carrés ou modification, remplacement ou agrandissement d'un quai) une demande d'autorisation doit être effectuée auprès du Ministre de l'environnement dans un premier temps, puis auprès de la Ville dans un second temps.

Pour plus d'informations à ce sujet, renseignez-vous auprès de notre inspectrice municipale, madame Nancy Morin au **418 863-7722** poste **4109**.

RETRAIT DES ABRIS TEMPORAIRES

Les citoyens ayant installé des abris temporaires sur leur propriété sont tenus de les démonter avant le 15 mai 2022. Considérant la quantité de neige reçue cet hiver, aucun avis ne sera transmis si la fonte n'est pas entièrement terminée à cette date. Nous comprenons qu'il peut être difficile de démonter la structure et de l'entreposer lorsque celle-ci se trouve dans des conditions particulières. Nous comptons donc sur la bonne volonté de chacun.



ÊTES-VOUS EN RÈGLE ?

Que ce soit pour l'installation d'une piscine, la réparation d'une toiture ou la construction d'un bâtiment secondaire, **assurez-vous d'avoir tous les permis nécessaires avant de débiter vos travaux !**

Contactez notre inspectrice municipale, madame Nancy Morin au **418 863-7722** poste **4109**



INFO-EXCAVATION

Avant d'entreprendre des travaux d'excavation sur votre propriété, pensez à vous informer sur la présence d'infrastructures souterraines tels que des fils électriques, des câbles de télécommunication ou des canalisations. Faites une demande de localisation auprès d'Info-Excavation : **www.info-ex.com**

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE TRAVAIL DES POMPIERS



L'administration municipale est fière d'avoir mis à jour et renouvelé son entente de travail avec sa brigade de sécurité incendie, celle-ci étant échue depuis le 1^{er} janvier 2020. Après avoir finalisé les modalités de la convention collective de ses employés syndicaux, la Ville s'était fait un devoir de revoir rapidement les conditions de travail de ses pompiers volontaires.

Une analyse approfondie et comparative des conditions de travail des pompiers dans la région, ou encore provenant d'une municipalité de taille similaire, a ainsi été réalisé par les membres du comité du Service de sécurité incendie de la Ville (monsieur Benoit Morin, maire, madame Chantal Briand, conseillère municipale ainsi que de la direction générale). Parmi les faits saillants de cette nouvelle entente, nous pouvons citer une majoration salariale ainsi

qu'une rétroaction au personnel concernant les années 2020 et 2021, une bonification des conditions lors des sorties, pratiques et exercices ainsi que différents incitatifs à la participation des membres de la brigade.

La Ville tient par la même occasion à remercier tous les intervenants lors de situations d'urgence sur son territoire et l'apport de ses pompiers volontaires afin d'assurer la sécurité de la population.



INTÉRESSÉ À JOINDRE LA BRIGADE INCENDIE ?

Contactez monsieur Dean Thériault,
directeur du Service de sécurité incendie :
ssi@pohenegamook.net
ou 418 714-6945

RECEVEZ-VOUS LES ALERTES DE LA VILLE ?



Depuis 2019, la Ville utilise un système d'alertes automatisées afin d'informer rapidement les citoyens de situations qui pourraient menacer leur santé ou leur sécurité.

Avis d'ébullition de l'eau, fermeture d'une route majeure, évacuation d'urgence... Soyez avisé par téléphone (fixe ou mobile), par courriel ou par messagerie texte grâce à au service d'alertes automatisées.



TEST ANNUEL DU SYSTÈME D'ALERTE AUTOMATISÉES

Dans le cadre de la semaine de la sécurité civile, la Ville procédera au test annuel de son système d'alertes automatisées. Une **alerte-test** sera donc lancée le **jeudi 5 mai à 13 h 30**. Ce sera l'occasion pour les abonnés de s'assurer que leurs coordonnées sont bien enregistrées dans la base de données et pour l'équipe municipale, de vérifier si le système fonctionne adéquatement.

Pour recevoir les alertes de la Ville, ABONNEZ-VOUS !

<https://pohenegamook.portailcitoyen.com> ou téléphonez au 418 863-7722 poste 4105



CHRONIQUE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

LIVRAISON DE COLIS : COMMENT ÉVITER LES VOLS ?



De nos jours l'achat en ligne est très répandu et nous voyons de plus en plus de colis à la porte des résidences privées. Il n'en fallait pas plus pour attirer les voleurs : ce type de vol est d'ailleurs en augmentation.

Pour empêcher qu'une personne mal intentionnée ne s'empare des colis déposés sur votre perron, nous vous conseillons de prendre connaissance des modalités de la livraison avant de confirmer votre commande en ligne. Si vous n'êtes pas certain d'être présent pour la réception du colis, vous pouvez exiger que le transporteur demande une signature au moment de la livraison. Sachez que des frais supplémentaires peuvent alors vous être facturés.

Suivez la progression de la livraison de vos colis avec le système de repérage électronique (utilisé par le transporteur) afin d'être présent au moment où ils arriveront. Vous pouvez aussi demander à un voisin de récupérer le colis livré à votre domicile et de vous le remettre à votre retour. Il est également possible d'acheminer votre paquet chez une personne de votre entourage ou même à votre lieu de travail. Enfin, l'option de ramassage à un comptoir postal, à un point de dépôt ou chez le détaillant peut également être envisagée.

Il y a aussi la possibilité de vous installer un coffre ou bac à l'extérieur et ainsi donner la directive au livreur qu'il dépose le paquet à l'intérieur, puis qu'il le verrouille à l'aide d'un cadenas que vous aurez laissé à proximité.

Enfin, vous pourriez aussi installer une caméra de surveillance pour décourager les voleurs. Il s'agit d'une bonne initiative, mais veillez à ce qu'elle soit visible de l'entrée de votre résidence et qu'elle soit fonctionnelle.

Quoi faire lorsqu'un colis est volé ?

Aviser les services policiers ! Informez aussi le détaillant qui vous a vendu la marchandise. Vous pouvez également consulter la *Loi sur la protection du consommateur* pour faire valoir vos droits.

TROUSSE D'URGENCE 72 HEURES : CE QU'IL FAUT SAVOIR



En cas de sinistre, il peut arriver que les équipes de secours soient dans l'impossibilité de vous porter assistance rapidement. Il importe donc que vous soyez en mesure de subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille, idéalement pour une période d'au moins 72 heures (trois jours).

Afin d'être préparé à toute éventualité, il est recommandé d'avoir à la maison une trousse d'urgence contenant des articles de première nécessité.

Celle-ci devrait contenir, au minimum :

- de l'eau potable (6 litres par personne) ;
- de la nourriture non périssable et un ouvre-boîte ;
- une radio à piles avec des piles de rechange ;
- une lampe de poche ;
- des allumettes et des chandelles ;
- une trousse de premiers soins ainsi que vos médicaments obtenus par prescription.

Rangez votre trousse dans un endroit facilement accessible et renouvelez son contenu tous les ans. Ainsi, si le pire devait survenir, vous ne seriez pas pris au dépourvu !

TRANSFORMER L'ÉCOANXIÉTÉ EN ÉCOCITOYENNETÉ



Le thème du Jour de la Terre cette année est l'écoanxiété. Cet état de détresse se traduit par un sentiment d'impuissance face aux changements climatiques et aux catastrophes écologiques auxquels nous sommes confrontés. Un nombre croissant de québécois.es affirment ressentir de l'écoanxiété lorsqu'ils songent à l'avenir. Or, une des meilleures façon de lutter contre ces émotions négatives est de passer à l'action ! En posant des gestes concrets chacun peut réduire son empreinte écologique et contribuer à façonner un avenir plus viable.

La Ville de Pohénégamook invite ses citoyens à profiter du Jour de la Terre pour incorporer une pratique écologique à leurs activités courantes, et ainsi transformer l'écoanxiété en écocitoyenneté.




**LE LAC POHÉNÉGAMOOK,
J'Y TIENS!**
Viens discuter de comment en
prendre soin!

**SÉANCE D'INFORMATIONS AVEC L'OBV
DU FLEUVE ST-JEAN**
ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE!

**SAMEDI
23 avril
10H00**

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE LIONEL-CHAREST

AGRICULTURE URBAINE

Connaissez-vous l'agriculture urbaine ? La Ville de Pohénégamook pratique ce mode de culture depuis plus de quatre ans en introduisant des plantes comestibles dans ses bacs fleuris. La population est autorisée à en récolter les fruits, les légumes ainsi que les fines herbes pour sa consommation personnelle.

Cette année nous encourageons les commerces et les industries à emboîter le pas. En intégrant l'agriculture urbaine à leurs aménagements, les entreprises contribuent à l'embellissement de notre ville et joignent l'utile à l'agréable en favorisant l'accès à des aliments frais. Par ailleurs, les bénéfices sont grands pour les commerces qui investissent dans l'intégration d'aménagements floraux à leurs installations : il est prouvé qu'un client aura d'avantage envie d'entrer dans un commerce ayant un environ-



nement attrayant. Il s'agit également d'une belle façon d'apporter un petit plus dans le quotidien des employés. Si vous avez besoin d'informations, d'idées ou encore de quelques conseil, contactez notre Service d'urbanisme et de l'environnement au **418 863-7722** poste **4109** !

DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES



Depuis 140 ans, le Québec célèbre le Mois de l'arbre et des forêts en mai. Tel qu'il est de coutume en lien avec cette thématique, la Ville, en collaboration avec la Société d'horticulture de Pohénégamook et l'Association forestière Bas-Laurentienne, procédera à la distribution gratuite de jeunes arbres. Les citoyens intéressés à s'en procurer sont invités à se rendre au kiosque lors de la Kermesse, le 28 mai entre 9 h 30 et midi. Il est à noter qu'aucune réservation n'est acceptée.



SAVIEZ-VOUS QUE ?

Contenu moyen d'une poubelle au Témiscouata

Chaque année près de 5 200 tonnes de matières sont enfouies après avoir été collectées dans les bacs roulants.

Seulement 1 560 tonnes sont de vrais déchets !

12 % Déchets recyclables

- *Papiers et cartons 5 %
- *Bouteilles et flacons de plastique 4 %
- *Contenants en métal ou aluminium 2 %
- *Contenants en verre 1 %

36 % Déchets compostables

- *Restes alimentaires 22 %
- *Résidus verts 14 %

22 % Déchets acceptés aux écocentres

- *Bois et autres fibres 11 %
- *Autres matériaux de construction 6 %
- *Métaux divers 3 %
- *Céramique, porcelaine et verre plat 1 %
- *Produits dangereux 1 %

30 % Déchets ultimes

- *Tous les autres déchets



DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES D'ICI L'ÉTÉ



Dans le but de réduire le volume de déchets dirigés vers les sites d'enfouissement, le Gouvernement du Québec s'est donné pour objectif de favoriser le traitement des matières organiques générées par les industries et les particuliers. Il demande ainsi aux municipalités de mettre en place des moyens favorisant la récupération de matières organiques sur leur territoire d'ici 2025.

Dans notre MRC, la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata (RIDT) et ses 19 municipalités membres ont choisi de proposer aux citoyens un système qui permettra à chacun de composter ses restes de tables et résidus verts. Cette décision a été prise en tenant compte des obligations gouvernementales, des particularités territoriales et des coûts d'opération.

Ainsi, d'ici la fin juin 2022, chaque foyer du Témiscouata recevra gratuitement, et sans besoin d'inscription préalable, un équipement de compostage domestique. Grâce à la participation de tous et en évitant la mise en place d'un bac brun, l'ensemble de la population fera des économies importantes en plus d'éviter l'émission de GES liée à une troisième collecte. De plus amples informations seront transmises à la population dans les semaines à venir afin de faciliter ce virage et faire connaître avec les autres services disponibles, telle que l'utilisation de points d'apports volontaires ou des écocentres.

AIDE-MÉMOIRE DE LA RIDT

Au début du mois d'avril, la Régie intermunicipale des déchets du Témiscouata (RIDT) a envoyé par la poste un aide-mémoire à chaque foyer. Il s'agit d'un outil à conserver à portée de main puisqu'il contient une panoplie de renseignements au sujet de la gestion des matières résiduelles, notamment le calendrier de la collecte des ordures et du recyclage, les heures d'ouverture de l'écocentre, les consignes de tri pour le recyclage, les instructions pour la collecte des encombrants ainsi que des informations au sujet du compostage.

Si vous venez d'emménager sur le territoire et que vous n'avez pas reçu cet outil, ou que vous l'avez tout simplement égaré, rendez-vous sur le site Internet de la RIDT afin de vous en télécharger un exemplaire : www.ridt.ca.



 Écocentre 1-866-789- RIDT (7438) www.ridt.ca • info@ridt.ca 						
Témiscouata- sur-le-Lac (Quartier Cabano) 854-7318 53, route 232 Est		Squatec 855-5484 90, route 295 Nord		Pohénégamook 893-2571 480, rue du Parc industriel		
		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
PÉRIODE ESTIVALE 11 avril 2022 au 27 novembre 2022		Fermé	8h à 12h 13h à 16h	Fermé	13h à 16h	8h à 12h 13h à 16h
		Samedi				
		8h à 12h 13h à 16h				



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
ENTRE LE 1^{er} AVRIL ET LE 1^{er} MAI 2022
au ridt.ca

UNE SEULE COLLECTE D'ENCOMBRANTS, PRÉVUE EN MAI 2022

Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.
 Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre site Web pour plus de détails.

Pour s'inscrire





Développement socioéconomique

SORTIE À LA CABANE À SUCRE AVEC LES NOUVEAUX ARRIVANTS ISSUS DE L'IMMIGRATION



Depuis l'automne dernier, plusieurs nouveaux arrivants en provenance de l'étranger se sont établis à Pohénégamook afin d'y occuper des emplois au sein d'entreprises locales.

Dans le but de tisser des liens avec ces nouveaux résidents et de les initier à une tradition québécoise, la Ville, en collaboration avec le comité d'accueil des nouveaux résidents, a organisé une sortie à la cabane à sucre. C'est ainsi que, par un beau dimanche d'avril, Roberto, Claudia, David, Valentina, Loti, Evena et Marina ont pu se familiariser avec le processus de production de sirop d'érable et partager un agréable moment en bonne compagnie. La Ville

remercie la Ferme Marjoli pour la visite de ses installation acéricoles et la dégustation de tire d'érable sur la neige.

Rappelons que la Ville de Pohénégamook a adopté une Politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents en octobre 2021. Cette activité fait partie des initiatives réalisées dans le cadre de sa mise en œuvre.

VOUS DÉSIREZ VOUS IMPLIQUER AU SEIN DU COMITÉ D'ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS ?

Contactez Marilyn Labrecque à l'adresse suivante :
mlabrecque@pohenegamook.net

Invenergy

Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin

Rencontres d'information et de consultation

Invenergy vous invite à la soirée portes
ouvertes sur le projet du parc éolien
Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin.

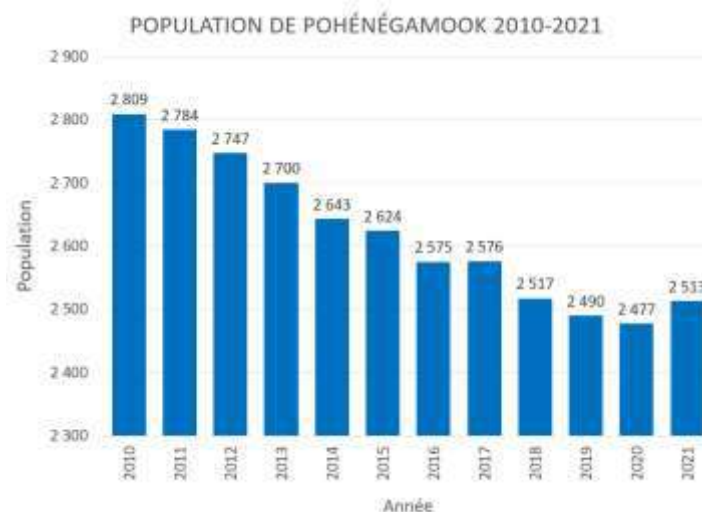
Nous serons heureux de vous accueillir :

DATE ET HEURE	LIEU
Mardi 17 mai 2022 17 h à 20 h 30	Pohénégamook, MRC de Témiscouata Centre des loisirs Guy-Pelletier 1942, rue St-Laurent
Mercredi 18 mai 2022 17 h à 20 h 30	Saint-Antonin, MRC de Rivière-du-Loup Centre Réjean-Malenfant 305, rue Principale
Jeudi 19 mai 2022 17 h à 20 h 30	Saint-Alexandre-de-Kamouraska, MRC de Kamouraska Salle l'Univers 629, route 289

Au plaisir de vous rencontrer!

BILAN DÉMOGRAPHIQUE POSITIF EN 2021

Selon les données du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la population de Pohénégamook se chiffrait à 2 513 habitants en date du 1^{er} juillet 2021, soit une augmentation de 36 habitants par à l'année précédente. Il s'agit de la première hausse de population significative observée depuis les deux dernières décennies.



LE TÉMISCOUATA CÉLÈBRE LE TEMPS DES SUCRES



Parce que l'acériculture occupe une place importante dans la région, un comité bénévole s'est formé au Témiscouata afin de trouver une façon originale de mettre en valeur les produits de l'érable. C'est ainsi qu'est née l'initiative « De l'érable à la table », un événement rassembleur mettant à contribution les talents des chefs cuisiniers de la région.

Jusqu'au 23 avril, la population est invitée à se rendre dans l'un des 11 restaurants participants (dont trois se trouvant à Pohénégamook), à commander la création du chef, à prendre une photo du plat et à la partager sur les réseaux sociaux en indiquant le nom du restaurant accompagné du hashtag « #deleablealatable ». Parmi les participants, deux paniers de produits de l'érable d'une valeur de 200 \$

chacun seront tirés. Pour plus d'informations, visitez la page Facebook « **De l'érable à la table** » !

L'acériculture est une activité économique notable au Témiscouata. On y compte 273 entreprises qui cumulent plus de 5 millions d'entailles générant des revenus annuels de près de 50 millions de dollars ! Ce n'est donc pas un hasard si le Témiscouata est la région qui produit le plus de sirop d'érable au Bas-Saint-Laurent et qui arrive en deuxième position au Québec. L'acériculture est donc un vecteur économique important pour le milieu, mais également une source de fierté et d'appartenance forte.



PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Vous envisagez la réalisation d'un projet qui implique ...

- La construction, l'agrandissement ou la rénovation d'un bâtiment commercial ou industriel ?
- L'embellissement ou l'amélioration des installations de votre entreprise ?
- La création d'emplois ?

Informez-vous au sujet du *Programme de soutien aux entreprises* de la Ville. Vous pourriez être admissible à une aide financière ! Visitez la section « Affaires et développement » sur notre site Internet : <https://bit.ly/3E6rdZ8>

Développement socioéconomique

LE MARCHÉ MOBILE EST PRÊT À PRENDRE LA ROUTE !



Le Marché mobile prendra les routes du Témiscouata à compter du mois de mai 2022. Portée par le Verger patrimonial du Témiscouata, cette épicerie ambulante a pour objectif d'offrir aux producteurs du secteur alimentaire de la région un service de distribution de leurs produits afin de mieux desservir les citoyens du Témiscouata et la clientèle touristique.

Pour cela, un camion aménagé de façon à se transformer en véritable marché se rendra dans plusieurs municipalités du territoire lors d'événements ponctuels ou en suivant un horaire fixe, à la semaine, afin de proposer des fruits et légumes en saison, des produits de l'érable, du fromage, des produits transformés (confiture, gelée, marinades etc.) du miel, du pain, du café etc. Tout cela produit ou transformé au Témiscouata !

Au moment où cet article est rédigé, l'organisme n'est pas encore en mesure de dévoiler les circuits définitifs que

prendra le Marché mobile mais il peut déjà annoncer qu'il sera présent à la Kermesse organisée par Acti-Familles ainsi qu'aux portes ouvertes du Verger patrimonial du Témiscouata qui se déroulera le 11 juin.

L'équipe du Verger a hâte de vous retrouver et de vous proposer des bons aliments produits et transformés avec amour par des petits et moyens producteurs de la région.

Pour toutes questions, commentaires ou informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter la responsable du Marché mobile, madame Yaël Steck, par téléphone : **418 854-0720** poste **2352** ou par courriel : [**marchemobile@corpovpt.org**](mailto:marchemobile@corpovpt.org)

Gardez l'œil ouvert, plus d'informations à venir dans les prochaines éditions du Maillon !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Corporation de développement économique du Transcontinental (CODET) tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 26 avril prochain à 19 h 30 à l'hôtel de ville. Bienvenue à tous !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Pour en savoir davantage sur les projets du Verger patrimonial du Témiscouata, la population est invitée à assister à son assemblée générale annuelle qui se tiendra le 27 avril 2022 à 19 h au Centre de formation professionnelle en acériculture (656, rang Notre-Dame-des-Champs).



LE CAMPING PLAGE POHÉNÉGAMOOK SE DOTE D'UNE NOUVELLE STRUCTURE AQUATIQUE GONFLABLE POUR LES JEUNES ENFANTS



Soucieux de répondre aux besoins de sa clientèle qui demandait depuis quelques temps l'ajout d'activités pour les jeunes enfants, en plus de consolider son statut d'attraction touristique incontournable, le Camping Plage Pohénégamook se dote d'une nouvelle structure aquatique gonflable destinée aux enfants de 4 à 11 ans.

Semblable à la grande structure gonflable déjà présente sur le site, le nouveau jeu est adapté à la taille des enfants âgés de 4 à 11 ans. On y trouve glissades, plateformes d'équilibre, tour d'escalade et espaces pour sauter, courir, s'amuser et s'arroser en grande quantité !

Installé en zone de faible profondeur, le module sera aisément accessible par les enfants. Bien que la présence d'un adulte sera requise autour du jeu pour assurer le bon déroulement de l'activité, les enfants, équipés de vestes de flottaison, pourront accéder au jeu gonflable par eux-mêmes et s'éclater des heures durant, pour aussi peu que 15 \$ / jour.

2022 sera l'année des nouveautés : nouvelle méthode de gestion, nouveaux espaces sportifs et équipements de jeu, retour d'un service de « prêt-à-manger » en partenariat avec des restaurateurs locaux, bonification du dépanneur et de la boutique ainsi qu'un ajout considérable d'activités et d'événements pour petits et grands. À noter le grand retour du Beach Party en date du samedi 23 juillet. Tous les détails de cet événement tant attendu seront dévoilés sous peu. Restez à l'affût dans les prochaines semaines pour la programmation complète des activités !

PROJET DE CAMPING : LES PRÉPARATIFS VONT BON TRAIN

Le Camping Plage Pohénégamook met les bouchées doubles en ce qui a trait au développement du camping. Le projet, qui vise l'acheminement de l'eau potable sur le site, le branchement en électricité de près de 60 % des emplacements de camping actuels ainsi que l'ajout de 20 nouveaux terrains 3 services progresse bien.

À la suite de l'obtention des autorisations gouvernementales en début d'année, plusieurs mandats ont été confiés à des firmes de services professionnels qui vont dans les prochains mois, produire les plans et devis en vue de lancer l'appel d'offres puis la réalisation des travaux.

La firme Pratte Paysage, architectes paysagers, s'occupera de la conception des plans d'aménagement en plus de produire le devis global pour l'appel d'offres concernant l'agrandissement du camping.

Les ingénieurs de la firme LGT, déjà bien impliqués dans le projet pour avoir collaboré à la réalisation du pavillon d'accueil et plus récemment à celle de la sous-station élec-

trique, s'occuperont du volet électricité.

Enfin, la firme Actuel Conseil de Pohénégamook s'occupera de l'ingénierie civil du projet en plus de superviser les travaux de branchement du Camping Plage à l'aqueduc municipal.

Selon Patrick Noël, directeur au développement du projet camping, il y a encore des défis à relever et les délais sont très serrés mais l'organisme et ses partenaires travaillent très fort afin que le rêve devienne réalité. « On n'a jamais été si près du but ! »

Il est à noter qu'en plus de l'approvisionnement en eau potable, l'électrification et l'aménagement de nouveaux emplacements, le projet prévoit également le réaménagement du stationnement de la plage et d'une nouvelle zone de débarcadère, l'aménagement paysager, l'éclairage, la signalisation, le contrôle de l'accès au site ainsi que la reconfiguration de l'espace à l'avant du pavillon d'accueil.

Loisirs et culture

UNE PROGRAMMATION FAMILIALE FAVORISANT LES ACTIVITÉS EN PLEIN AIR



SEMAINE DE
relâche
du 6 au 12 mars 2022

Les assouplissements annoncés en février ont permis de réaliser une édition 2022 un peu plus normale avec quelques activités en présentiel.

Organisée par le comité de la relâche au Transcontinental et ses organismes partenaires, les gens ont pu bénéficier d'une offre diversifiée d'activités. Randonnée en raquettes, glissade animée, initiation au vitrail, atelier de cuisine, cinéma en famille, journée pêche blanche, tournoi de hockey, etc. Ceci en plus des activités en pratique libre telle que les sentiers de marche et de raquettes, les patinoires et l'aréna !



VENDREDI
DE PÂQUES
SUCRÉ



C'est dans le décor champêtre du rang Notre-Dame-des-Champs que s'est déroulé le « Vendredi sucré de Pâques » le 15 avril dernier. Se trouvaient au programme : tours en carriole, chasse aux cocos, Marché mobile, visite des installations du Centre de formation professionnelle en acériculture, musique et sucreries. Cette activité a été organisée en collaboration avec le Verger patrimonial du Témiscouata.



Le camp de jour sera offert une fois de plus durant l'été, soit du 27 juin au 12 août. Les inscriptions se tiendront à la fin mai sur la plateforme Qidigo. Surveillez la publicité dans les écoles et sur la page Facebook de Loisirs Pohénégamook pour plus d'informations.

DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque « Le Grenier aux Livres » est maintenant ouverte tous les mardis, de 18 h 30 à 20 h.

La pandémie a fait mal à bien des entreprises, des commerces, des personnes et la bibliothèque n'y a pas échappé. Nous étions 19 bénévoles en mars 2020, nous ne sommes plus que 8, ayant, de plus, perdu notre responsable à la suite d'une mauvaise chute. Prompt rétablissement, Renée !

Si vous avez le goût d'un bénévolat agréable et que vous avez quelques heures à donner par mois, nous vous accueillons à bras ouverts ! Venez nous rencontrer sur les heures d'ouverture de la bibliothèque !

Voici quelques nouveautés pour nos lecteurs et lectrices :

- Les douleurs fantômes
Mélissa Da Costa
- La décision
Romez Gomez-Jurado
- Ainsi gèlent les bulles de savon
Mireille Vareille
- Les 40 hommes de ma vie
Michelle Labrèche-Larouche
- Les soigneuses tome 2
Nicole Villeneuve
- Le mystère Soline tome 2
Marie-Bernadette Dupuy
- La chronique des Bridgerton (les 9 tomes)
Julia Quinn



Bienvenue à vous tous !

À la période du grand ménage, nous recevons beaucoup de livres que nous prenons avec plaisir lorsqu'ils sont propres et sans odeurs. Nous ne prenons plus d'encyclopédies par manque de place. Merci à l'avance de faire un premier tri.

ACTIVITÉS À VENIR

Malgré la récente flambée des cas de COVID-19, les activités reprennent petit à petit. Voici un aperçu de ce qui s'en vient au cours des prochaines semaines. Pour la programmation complète, consultez le site Internet de la Ville, sa page Facebook ou contactez les organismes impliqués !

23 avril, 10 h | SÉANCE D'INFORMATION : SANTÉ DU LAC POHÉNÉGAMOOK
Pohénégamook Vert l'Avenir en collaboration avec la Ville de Pohénégamook et l'OBV du fleuve St-Jean

23 avril, de 13 h à 18 h | PARTIE DE TIRE
CHENOUS café boutique d'antan en collaboration avec la Fabrique Marie-Médiatrice et le Club les Mooks

30 avril | SOUPER ET SOIRÉE COUNTRY
Fabrique Marie-Médiatrice

9 au 15 mai | SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA FAMILLE
Ville de Pohénégamook en collaboration avec Acti-Familles et la Maison des jeunes Pirana

28 mai, 10 h à 15 h | KERMESSE
Acti-Familles

28-29 mai | SPECTACLE ANNUEL DE DANSE
Aristodanse

Bientôt
en spectacle au



CENTRE CULTUREL
LÉOPOLD-
PLANTE

CORDÂME- RAVEL INSPIRATION



Mercredi 4 mai 2022 | 20 h

Général 20 \$ | Étudiant 15 \$

Cordâme poursuit l'exploration des compositeurs français, après Satie et Debussy, c'est au tour de Maurice Ravel. Toujours sous un regard nouveau, le compositeur et contrebassiste Jean Félix Mailloux a composé des pièces inspirées par l'univers impressionniste de Ravel et adapté plusieurs de ses œuvres les plus célèbres. Aux carrefours de la musique de chambre et du jazz, la musique de Cordâme crée de merveilleuses images sonores représentant des paysages imaginaires d'une grande beauté.

LOUIS-JEAN CORMIER | QUAND LA NUIT TOMBE



Samedi 7 mai 2022 | 20 h

Général 40 \$ | Étudiant 35 \$

Nouvelle tournée LOUIS-JEAN CORMIER : Deux ans de repos, deux ans de voyages, deux ans pour m'inspirer, deux ans pour écrire, deux ans qu'on ne s'est pas vu. Deux heures pour se revoir, deux heures pour te chanter du nouveau, deux heures pour revisiter le passé, deux heures pour reprendre où l'on s'était laissé. J'ai vraiment hâte de te retrouver.



INFORMATIONS ET BILLETS :

www.les4scenes.com
418 853-2332 poste 4686



AVIS AUX PROMOTEURS D'ÉVÉNEMENTS

Saviez-vous que la Ville dispose maintenant d'un fonds événementiel qui vise à encourager le développement d'événements sur son territoire ? Pour 2022, un budget de 10 000 \$ est à la disposition des promoteurs ! Pour plus d'informations, consultez la [Politique de soutien aux événements](#) sur notre site Internet ou contactez Patrick Cyr, directeur du Service des loisirs et de la culture, au **418 863-7722 poste 4106**.

SAISON DE GOLF 2022



La saison de Golf 2022 sera bientôt là. Il est temps de penser à l'achat de votre abonnement pour la nouvelle saison. Vous avez jusqu'au 1^{er} juillet pour vous procurer votre carte de saison. Si vous faites le choix de devenir membre utilisateur de la coopérative, vous pourrez bénéficier d'un escompte de 10 % sur tous vos achats. Il en coûte seulement 150 \$ pour une part sociale à vie.

Tarification 2022 (taxes incluses)

NOUVEAUX MEMBRES	1 ^{er} année	Escompte coop	2 ^e année	Escompte coop
Individuel + (*)	525,00 \$	472,50 \$	625,00 \$	540,00 \$
Couple + (*)	800,00 \$		900,00 \$	
Familiale	900,00 \$		1000,00 \$	
Jeune adulte (18-25 ans)	150,00 \$		175,00 \$	
Junior (12 à 17 ans)	100,00 \$		125,00 \$	

RENCONTRE D'INFORMATION
saison 2022 et
nouvelle tarification
Dimanche 1^{er} mai, 13 h 30
Chalet du club de golf

Info
418 859-2012
418 714-7447

CARTE DE SAISON	Résident	Escompte Membre coop -10%	Non résident	Escompte Membre coop -10%
Individuel + (*)	750,00 \$	675,00 \$	680,00 \$	612,00 \$
Couple + (*)	1 200,00 \$	1 170,00 \$	930,00 \$	837,00 \$
Familiale (enfants moins de 18 ans)	1 300,00 \$	1 275,00 \$	1 000,00 \$	
Jeune adulte (18-25 ans) *Étudiant : 18 ans et plus (carte)	225,00 \$	202,50 \$	200,00 \$	180,00 \$
Junior (14 à 17 ans)	125,00 \$	112,50 \$	100,00 \$	90,00 \$
Cotisation Golf Québec	30,00 \$			

NOTE : CETTE TARIFICATION PEUT ÊTRE MODIFIÉE EN COURS DE SAISON

RÉPARATION DE LA CHEMINÉE DE L'ÉGLISE ST-DAVID DE SULLY : UNE GRANDE OPÉRATION



Bientôt, des travaux auront lieu à l'église St-David de Sully afin de réparer la couronne de béton de la cheminée. Comme plusieurs le savent peut-être, cet ouvrage de maçonnerie est utilisé comme dortoir par le martinet ramoneur, une espèce d'oiseaux désignée menacée au Canada. L'an dernier près de 400 oiseaux y ont été recensés, faisant de la colonie de la cheminée de l'église St-David la cinquième en importance au Québec !

Pour effectuer les travaux, il faudra employer une grande nacelle et effectuer les opérations en dehors de la période où les oiseaux seront présents, ce printemps ou cet automne, selon les conditions météo. La paroisse a déjà reçu un don de 3 000 \$ du Fonds Atlas et est en démarche pour l'obtention d'autres appuis financiers.

Babillard communautaire

LA PETITE BOUFFE DES FRONTIÈRES SOUFFLE SES 15 BOUGIES !



La petite bouffe des Frontières, un organisme fier et autonome, célèbre cette année ses 15 ans d'existence ! De plus en plus sollicitée, notamment en raison de l'inflation et de l'augmentation du coût des aliments, de nombreuses personnes ont recours à ses services de dépannage afin de compléter leur épicerie.

Au cours de la dernière année (avril 2021 à mars 2022), 306 dépannages alimentaires ont ainsi été dispensés. En raison du manque de financement et de la demande grandissante, l'organisme a dû limiter les demandeurs à recevoir un dépannage aux deux mois plutôt qu'un par mois. De plus, afin de bien sélectionner les foyers admissibles, des preuves de résidence et de revenus sont désormais exigées afin de cibler les personnes qui ont le plus besoin d'aide.

Même si elle n'est pas si apparente, la pauvreté est bien présente dans notre milieu. Et contrairement à la croyance populaire, la majorité n'est pas apte au travail. Aidons nos plus vulnérables.

JEUX FADOQ RÉGION BAS-ST-LAURENT



L'édition 2022 se veut un événement rassembleur pour les 50 ans et plus de la région. Les compétitions amicales permettront de faire valoir l'activité comme de saines habitudes de vie. Voici la programmation pour les mois de mai et juin 2022.

MONT-JOLI **tournoi de grosses quilles**

Mardi, 17 mai 2022

Catégories : Open mixte et battre sa moyenne

Coût : 19 \$ (par catégorie)

RIVIÈRE-DU-LOUP **tournoi de pickleball, équipe de double**

Samedi, 28 mai 2022

Catégories : mixte, femme, homme

Coût : 15 \$ une catégorie, 25 \$ deux catégories

RIVIÈRE-BLEUE

pétanque atout (5), baseball poche (7 à 9), sacs de sable (4) et le jeu de cartes Charlemagne (2)

Mardi, 31 mai 2022

Coût : 7 \$ par discipline, 10 \$ dîner spaghetti

Lieu : Complexe sportif Rosaire-Bélanger

POHÉNÉGAMOOK

tournoi de golf, formule Vegas

Samedi, 1 juin 2022

Équipe double, catégories : mixte, femme, homme

Coût : membre club de golf 7 \$, non-membre 37 \$

RIVIÈRE-DU-LOUP **tournoi de pétanque**

Mardi, 14 juin 2022

Coût : GRATUIT

Inscription obligatoire et informations : 418-893-2111 poste 1 ou info@fadoqbsl.org

COURS DE PEINTURE AVEC L'ARTISTE DENY CLOUTIER



La FADOQ Région Bas-St-Laurent et le Club de l'Âge d'Or de Sully vous invitent à participer à un atelier de peinture avec l'artiste Denny Cloutier. Venez faire de vous un artiste d'un jour ! De débutant à expert, ce cours est ouvert à tous !

Le matériel est tout inclus, vous terminez votre toile en environ trois heures d'une grandeur de toile de 10 X 12 pouces. Pour le cours, nous vous préparons le chevalet, la toile, les pinceaux, les couleurs et vous repartez avec votre toile terminée.

Denny Cloutier peint sur place et répond à vos questions sur sa technique. Ses 50 années de pratique à plein temps pourront vous aider à accomplir des connaissances nouvelles en peinture à l'huile.

Si vous avez déjà de l'expérience dans ce domaine, alors vous pourrez ajouter ces connaissances à ce que vous savez déjà et si vous n'avez jamais peint, alors c'est le temps d'étendre les couleurs de la connaissance.

Lieu : Club de l'Âge d'Or de Sully, 524 rue de la Fabrique à Pohénégamook

Date : dimanche le 1^{er} mai 2022 à 13 h

Tarif : 50 \$ tout inclus et 1 \$ pour le local

Inscription obligatoire : au 418 893-2111 poste 1 ou par courriel : info@fadoqbsl.org



AINÉ-AVISÉ AU BAS-SAINT-LAURENT



Animé par un policier de la Sûreté du Québec, Aîné-Avisé est un programme de sensibilisation à la fraude, la maltraitance et l'intimidation envers les personnes âgées.

Les séances d'information ont pour objectif de favoriser la discussion et de susciter la réflexion à travers la présentation de vidéos portant sur des notions clés liées à la maltraitance, la fraude et l'intimidation envers les aînés. L'utilisation de ces outils permet à la fois de définir les problématiques et de prodiguer des conseils de prévention.

Il vous sera possible de poser vos questions lors de la séance.

Date et heure : jeudi, 19 mai 2022 à 13 h 30

Lieu : Club FADOQ de St-Éleuthère (1904 rue St-Vallier, Pohénégamook, quartier St-Éleuthère) sous-sol de l'église de Saint-Éleuthère

Inscription obligatoire : au 418 893-2111 poste 1 ou par courriel : info@fadoqbsl.org

Places limitées.



CLUB DE COURSE

Pour ceux et celles qui désirent améliorer leur condition physique. Du marcheur occasionnel au coureur plus expérimenté. Les programmes

d'entraînement sont personnalisés et adaptés à la condition physique de chaque personne inscrite dans ce groupe de coureurs.

Début des activités : mardi le 5 avril 2022, à 19 h, au stationnement de l'école secondaire du Transcontinental.

Coût : 30 \$ par mois.

Pour informations supplémentaires :

Andrée-Anne Dumont : 418 859-1244

Steve Dumont : 418 859-3441

Babillard communautaire

Partie de Tire CHENOUS

Samedi, le 23 avril 2022

13h00 à 18h00, 1224, rue Beupré, Pohenégamook

CHENOUS café-boutique / mini-musée d'antan

LA RUE BEUPRÉ, SECTION SENS LINIQUE, SERA FERMÉE POUR CETTE OCCASION



Le Club de motoneige, Les Mooks

la Fabrique de la paroisse

Marie-Médiatrice d'Estcourt

se partageront les profits des ventes du bar extérieur (remontants alcoolisés) et de la partie de tire

Présence de personnages colorés du passé et de

Luc Fournier avec sa musique



Stationnement à l'église et les rues avoisinantes

Amène ta bonne humeur et viens te joindre à nous !

Pour information : 418-859-1064



ATTENTION !



Cueillette de canettes du printemps

Le samedi

4 juin 2022

Déposez vos sacs sur
votre galerie avant 9h!

En cas de pluie, remis au lendemain

Merci de nous encourager!

KERMESSE 2022

Samedi, 28 mai 10H à 15H

RÉSERVEZ CETTE DATE À VOTRE AGENDA!

Pour question, inscription ou information:
418-893-5389 ou info@actifamilles.org

ARTISTES,
ARTISANS,
PRODUCTEURS

DISTRIBUTION
D'ARBRES ET
DE SEMENCES

TU AS DES
CHOSSES À
VENDRE!

ACTIVITÉS
FAMILIALES:
yitioui
jeux gonflables
maquillage pour
enfants
photos de famille
etc...

TABLES AU COÛT DE
10\$ membre
15\$ non-membre

En respect des normes sanitaires en vigueur au moment de l'événement

Offres d'emploi



GREFFIER.ÈRE

Poste permanent / Temps plein

Vous détenez un diplôme en droit ou en administration, vous êtes rigoureux.se dans votre travail et vous savez faire preuve de jugement dans la prise de décision ? Joignez-vous à notre organisation et offrez un soutien administratif / juridique à l'équipe !

Date du début de l'emploi : mai 2022



DIRECTEUR.TRICE DES TRAVAUX PUBLICS

Poste permanent / Temps plein

Vous avez une formation en génie civil, vous êtes réputé pour votre leadership et la planification de projets de voirie, de traitement des eaux et d'urbanisme vous interpelle ? Vous êtes la personne que nous cherchons !

Date limite pour postuler : 27 avril, midi



Pour plus d'informations ou pour postuler, visitez notre site Internet :

www.pohenegamook.net/citoyens/services-municipaux/emplois



OFFRE D'EMPLOI | AIDE-CUISINIÈRE

La Corporation des Habitations St-Vallier est à la recherche d'une personne souriante qui apprécie la présence d'aînés et qui aime le travail d'équipe afin d'occuper la fonction d'aide-cuisinière. Il s'agit d'un poste à temps plein, une fin de semaine sur deux, sur un quart de travail trois-deux, deux-trois.

Les principales tâches sont : collaborer avec la cuisinière à certaines préparations alimentaires et, en l'absence de cette dernière, contrôler la réception des achats d'approvisionnement, dresser les tables, effectuer le service, faire la vaisselle et laver le plancher de la salle à manger.

Pour plus d'informations, visitez la [page Facebook des Habitations Saint-Vallier](#) ou communiquez avec madame Martine Potvin au **418 859-3207**.

Mentions spéciales



DEUX PROJETS POHÉNÉGAMOOKOIS RÉCOMPENSÉS

Le 29 mars dernier le jury du Défi OSEntreprendre Témiscouata—Les Basques a dévoilé les gagnants du concours. Parmi les lauréats se trouvent deux projets pohénégamookois.

Le projet « Flip tes fripes » de l'école secondaire du Transcontinental a remporté un prix dans la catégorie « Volet scolaire ». Cette initiative, mise en oeuvre par quatre élèves, Dorothée Charron, Krystel Lachance, Marilou D'amour Bossé et Vanessa Beaulieu, offre des vêtements usagés à un coût variant entre 0,50 \$ et 20 \$ (pour des robes ou habits de bal). L'ouverture officielle s'est déroulée le mercredi 6 avril 2022. Plusieurs élèves y ont fait de belles trouvailles.



Dorothée Charron, Krystel Lachance, Marilou D'amour Bossé et Vanessa Beaulieu accompagnées de l'enseignante Isabelle Soucy (à l'arrière)

Les lauréates repartent avec une bourse de 100 \$ et se classent ainsi parmi les représentantes du Témiscouata qui participeront au gala régional.



Dans la catégorie « Création d'entreprise - service aux individus, volet bioalimentaire », l'entreprise lauréate est Zèle Café. Le projet de madame Anne-Marie Morin a su charmer le jury avec son concept original de « food trailer », son image colorée et son menu attrayant offrant une alternative santé aux cantines traditionnelles. Mme Morin représentera le Témiscouata au concours régional.

La Ville de Pohénégamook se joint à l'école secondaire du Transcontinental et à la CODET pour féliciter les lauréates et leur souhaiter la meilleure des chances au gala régional qui aura lieu en mode virtuel le jeudi 28 avril.

Le
Maillon

Prochaine date de tombée
pour la remise d'articles :

10 JUIN 2022



Pour nous joindre :
1309, rue Principale
Pohénégamook (Qc) G0L 1J0
Tél.: 418 863-7722
Urgence : 418 894-1448

